

## DÉLIBÉRATION N° M-2023-0014 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/12/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Syndical de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Michel BLASER.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 4

Présents : 4

Absents :

Pouvoirs : 0

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 4

Contre :

Abstentions :

### Étaient présents :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Régis LACROIX, M. Julien BUFFAUT,  
Mme Catherine FORESTIER.

### Procuration(s) :

### Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) : M. Romain VOLATIER

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. Marcel RENAUD

### Date de convocation

06/12/2023

### Date d'affichage

06/12/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

12/12/2023

et publication du :

12/12/2023

### FINANCES : BUDGET 2024 - INVESTISSEMENT – DÉPENSES

- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant vote du Budget

À l'unanimité, le Conseil Syndical autorise Monsieur le Président à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 « SIEA de la Mercantine », dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Fait et délibéré les jour, mois  
et an susdits.

Ont signé au registre des  
délibérations les membres  
présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Michel BLASER

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 039-253900302-20231211-SI\_2023\_0014-DE

S<sup>2</sup>LO

Syndicat intercommunal  
des Eaux et d'Assainissement  
de la Mercantine  
Siège : Mairie  
230 route du Pont de la Pyle  
39260 MAISOD  
Tél./Fax : 03 84 42 32 46